

Excursions aux Grangettes 2026

Conditions de participation

Procédure et conditions d'inscription

- Les inscriptions se font en ligne via le calendrier de Pro Natura Vaud, dans la limite des places disponibles. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone, e-mail ou courrier.
- Vous recevrez par mail une confirmation d'inscription automatique, l'inscription est alors définitive.
- Les participant-e-s sont retenu-e-s par ordre d'arrivée.
- Si l'excursion est complète, il est possible de s'inscrire sur la liste d'attente en envoyant un e-mail à celine.plancherel@pronatura.ch.
- S'il y a une limite d'âge, les inscriptions des enfants sont uniquement prises en compte dans la tranche d'âge indiquée pour l'événement en question.
- Nous encourageons l'adhésion à Pro Natura Vaud. Les personnes non-membres peuvent adhérer directement sur cette [page](#).
- Un rappel de l'excursion avec les informations pour le paiement vous parviendra par e-mail au plus tard la semaine précédant l'événement.
- Sauf information contraire précisée dans la description, les excursions ont lieu par toutes les conditions météorologiques, à moins qu'il y ait un risque pour la sécurité physique des participant-e-s.

Prix et prestation

- Le prix de l'excursion ou de l'atelier est indiqué dans la description.
- Le paiement doit être fait par virement bancaire (coordonnées bancaires dans le mail de rappel) avant la date de l'événement.
- Le rendez-vous est indiqué dans la description de l'événement. Le retour se fait au même endroit, sauf indication contraire.
- Si l'excursion dure la journée, les repas sont à la charge des participant-e-s.

Désistements/annulation

- L'inscription est définitive dès le remplissage du formulaire.
- Tout désistement doit être annoncé au plus vite et sans retard par écrit.
- Pour des désistements annoncés moins de 7 jours avant l'événement, sauf présentation d'un certificat médical, des frais d'annulation s'appliquent. Le montant total de l'excursion est alors demandé.
- Nous nous réservons le droit d'annuler une sortie si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant ou en cas de force majeure, indépendants de notre volonté. Les paiements déjà effectués sont alors intégralement remboursés.

Assurances

- Toutes les assurances (par exemple : responsabilité civile et accident et/ou assurance annulation) sont à la charge des participant-e-s.
- Il n'est pas possible de contracter une assurance annulation auprès de Pro Natura dont toute responsabilité est expressément exclue.

Protection des données

- En vous inscrivant, vous acceptez que les données personnelles soient utilisées à des fins administratives et pour assurer le bon déroulement de la sortie.
- Ces renseignements sont traités avec la plus grande discrétion et demeurent confidentiels.

Droits d'image

- Durant la sortie, vous serez peut-être pris en photo ou filmé par un-e représentant-e de Pro Natura Vaud. Les droits de ces photos et vidéos reviennent à Pro Natura Vaud.
- Sauf demande spécifique de votre part, les images pourront être utilisées pour illustrer nos activités lors de publications imprimées, sur le site Internet ou les réseaux sociaux de Pro Natura Vaud.
- Nous nous engageons à traiter ces images avec toute la déontologie et le respect requis. Toutefois, nous ne pouvons pas assurer que ce soit également le cas pour les photos prises par les participant-e-s avec leurs appareils personnels pour lesquels Pro Natura Vaud décline toute responsabilité.
- Au cas où vous ne seriez pas d'accord avec les dispositions régissant les droits d'image, nous vous saurions gré de nous en informer via un e-mail envoyé à l'adresse celine.plancherel@pronatura.ch immédiatement après l'inscription à l'événement.

En vous inscrivant à une excursion ou un atelier aux Grangettes organisés par Pro Natura Vaud, vous certifiez avoir lu et accepté les conditions de participation.

Pour toute question, vous pouvez joindre Nathalie Mauri, responsable de l'Education à l'Environnement, par e-mail à nathalie.mauri@pronatura.ch ou par téléphone au 021 566 82 50.